

# REGLEMENT DU CONCOURS DESSIN MANGACHAMP

## Article 1- Généralités

- La Ville de Beauchamp organise tous les ans un concours de DESSIN gratuit à l'occasion du Mangachamp.
- Coordonnées de l'organisateur : Ville de Beauchamp – Service Culturel – 4 avenue Michelet – 95250 Beauchamp.  
Tél. : 013 40 45 31 – Courriel : [mangachamp@ville-beauchamp.fr](mailto:mangachamp@ville-beauchamp.fr)
- Chaque participant(e) est tenu(e) de respecter le présent règlement. Le non-respect d'un article pourra entraîner sa disqualification.
- La validation du formulaire d'inscription vaut acceptation du présent règlement.

## Article 2- Définition

Le concours consiste à réaliser un dessin inspiré de l'univers des Mangas (de préférence en lien avec le thème et l'univers de l'année).

## Article 3- Jour et lieu

Le concours se déroule tous les ans le samedi 25 et dimanche 26 mai 2024 (jusqu'à 14h) à la salle des Fêtes pendant l'évènement Mangachamp.

## Article 4 : Récompenses

Le concours de dessin se décompose en trois catégories suivantes :

Enfant : 6/11ans

Ados : 12/17ans

Adultes : 18 et plus

Trois lauréats(es) seront récompensés par catégorie par le jury.

## Article 5- Jury

Le Jury est composé de 5 membres (le président d'honneur, deux élus et deux bénévoles).

## Article 6- Disqualification

- Tout participant(e) ne respectant pas l'un des articles du présent règlement sera automatiquement et immédiatement disqualifié.
- L'œuvre réalisée ne devra en aucun cas constituer une atteinte à la dignité et à la décence exigibles dans une manifestation publique. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute participation qui ne s'y conformerait pas.

## Article 7: Droit à l'image

En acceptant le règlement du concours, le participants(e) cède à titre gracieux à la Ville de Beauchamp et à ses partenaires, (les organisateurs du Mangachamp) son droit à l'image pour un usage non commercial et dans la limite des publications (journal de la ville, chaîne YouTube, et tous les réseaux sociaux de la Ville de Beauchamp) réalisées dans le cadre du Mangachamp.

## Article 8- Modalités d'inscription

L'inscription en ligne sur le site Mangachamp via le formulaire disponible à cette adresse ou directement sur place lors de l'évènement : <https://www.ville-beauchamp.fr/mangachamp>

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours à tout moment.